

Forêt domaniale de Montmorency

20 octobre 2017

Protéger la forêt



Dépérissement des châtaigniers constaté en forêt de Montmorency

La maladie de l'encre

Elle fait son apparition en 1871 dans les Cévennes et endommage les châtaigneraies.

Il s'agit d'un pathogène appelé *Phytophthora* qui attaque le système racinaire des châtaigniers.

On constate un développement de cette maladie en Île-de-France, notamment dû aux hivers doux et aux printemps pluvieux, favorables à la prolifération de ce pathogène qui se propage plus facilement dans l'eau.

Les arbres touchés se caractérisent par des feuilles jaunâtres et petites, un dessèchement des rameaux, des fructifications de petite taille puis un dépérissement général.

Il n'y a pas de traitement pour lutter contre cette maladie.

www.onf.fr/enforet/montmorency

La forêt de Montmorency souffre d'un dépérissement important

La forêt domaniale de Montmorency se caractérise par une proportion importante de châtaigniers (plus de 70% des peuplements).

Ce grand massif d'environ 2000 hectares **souffre actuellement d'un dépérissement important** de cette essence dû à la **maladie de l'encre**, un pathogène microscopique qui attaque le système racinaire des arbres.

Ce pathogène, à l'état latent, s'est propagé très rapidement ces deux dernières années au sein des châtaigniers en raison de printemps humides qui ont engorgé les terrains favorisant la multiplication et le déplacement du pathogène dans le sol. Puis les périodes de sécheresse qui ont suivi ont achevé les arbres aux systèmes racinaires nécrosés.

Ce constat a été réalisé en collaboration avec le département « santé des forêts » du Ministère de l'Agriculture. Des mesures d'analyse sont prises en laboratoire.

Des coupes suivies de plantations vont se multiplier

Afin de quantifier ce constat alarmant, un travail de cartographie a été fait à partir de photos aériennes. Cela a permis dans un 1^{er} temps de visualiser les zones les plus impactées et de faire un bilan du dépérissement dans cette forêt.

Les premières mesures sylvicoles consistent à programmer sur **les peuplements morts ou dépérissants des coupes sanitaires conduisant à des coupes rases** qui seront suivies de plantations d'essences mieux adaptées au sol et tolérantes au pathogène.



Image aérienne illustrant les zones de dépérissement (en noir).